

# Communiqué de presse

Toulouse, le  
5 août 2014

## Autoroute Castres – Toulouse Le préfet de région arrête le tracé de référence et la feuille de route en vue de l'enquête publique fin 2015

***Pascal MAILHOS, préfet de région Midi-Pyrénées a décidé d'arrêter le tracé de référence de la liaison autoroutière Castres-Toulouse précédemment validé par le comité de pilotage et les modalités de poursuite des études en vue du lancement de l'enquête publique fin 2015.***

Le comité de pilotage du 6 juin 2014 a confirmé les choix de tracé de référence validés lors de sa réunion du 15 mars 2012 à l'issue de la phase de concertation sur les variantes de tracé. Ces choix et les modalités de poursuites du projet ont été présentés aux élus locaux lors de cinq réunions intercommunales d'information du 10 au 13 juin 2014 ainsi qu'au comité de suivi du projet le 24 juin 2014.

Le préfet de région a également reçu le 28 juillet 2014 les maires qui avaient souhaité un entretien pour expliquer leur position.

À la suite de ces échanges et sur la base des conclusions du comité de pilotage du 24 juin, le préfet de région a arrêté le tracé de référence. Ce tracé vise à minimiser les impacts du projet au regard de l'analyse multi domaines issue des études techniques et à prendre au mieux en compte les avis exprimés lors de la concertation et qui ont conduit à plusieurs adaptations de tracé.

La concertation va se poursuivre dès le mois de septembre. Tout d'abord sur les itinéraires de substitution à Puylaurens et Soual et sur les demandes d'échangeurs supplémentaires à Maurens Scopont et Castres, également avec les élus et la profession agricole sur la question des rétablissements routiers et agricoles.

Des études approfondies vont être réalisées dans plusieurs domaines (trafic, bruit, cadre de vie, environnement, agriculture, socio-économique,...) pour

### Contacts Presse

DREAL MP  
Brigitte PONCET  
☎ 06.07.41.05.75  
☎ 05.62.30.26.33

Sophie LESAFFRE  
☎ 06.35.16.36.31  
☎ 05.34.45.38.31

Virginie AVIZOU  
☎ 06.85.80.22.14  
☎ 05.34.45.36.17

1, place Saint-Étienne  
31038 TOULOUSE  
CEDEX 9

Vous pouvez consulter  
les précédents  
communiqués de presse  
à l'adresse suivante :

<http://www.midi-pyrenees.gouv.fr/communiques>



constituer le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique ; elles nécessiteront de réunir les groupes de travail « environnement » et « aménagement du territoire – agriculture ».

La décision du préfet de région fixe la feuille de route permettant de lancer l'enquête publique sur le projet d'autoroute Castres – Toulouse fin 2015, conformément à la décision ministérielle du 22 avril 2014.

Plus d'informations sur le projet sur le site dédié :  
[www.autoroute-castres-toulouse.midi-pyrenees.gouv.fr](http://www.autoroute-castres-toulouse.midi-pyrenees.gouv.fr)

